

Trump interdit de séjour ceux qui veulent réguler la tech américaine

Source : La société observée sous la loupe

Auteur : Laboratoire d'analyse des grands
discours contemporains

Éditeur : Pierre Fraser (PhD, linguiste et
sociologue)



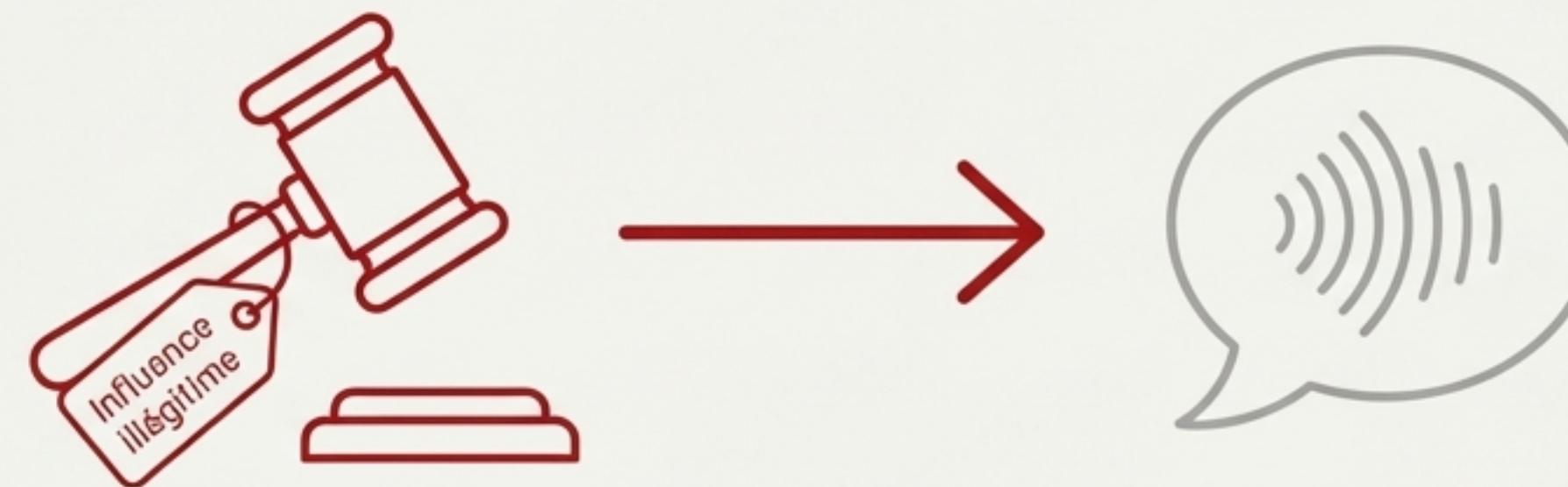
Une sanction aux allures de farce kafkaïenne



- Au centre de la controverse : Imran Ahmed, un militant britannique qui lutte contre la désinformation et la haine en ligne.
- Sa 'faute' : avoir promu une régulation des géants du numérique, un impératif démocratique pour beaucoup.
- La sanction américaine : une interdiction d'entrée sur le territoire, une 'expulsion symbolique' d'un pays qu'il n'avait pas l'intention de visiter.
- Une situation décrite comme une 'farce kafkaïenne version tech policy' : vous combattez les trolls, et l'on vous punit pour cela.

L'accusation : une "influence illégitime" sur le discours

Le prétexte officiel de Washington : Imran Ahmed aurait exercé une "influence illégitime sur les discours en ligne".



La réalité de son travail : combattre la prolifération de la haine et de la désinformation sur les plateformes.

Le paradoxe est total : celui qui cherche à assainir le débat public est accusé d'en manipuler les règles.

Au-delà de l'individu, une tension géopolitique

Imran Ahmed n'est pas une cible isolée. Il incarne un mouvement plus large qui inquiète Washington. Sa sanction est le symptôme d'un conflit frontal entre deux visions du monde numérique. Ce qui est réellement visé, c'est l'idée même qu'une puissance étrangère puisse imposer des règles aux géants de la Silicon Valley.





La vision européenne : protéger et responsabiliser

L'Europe, à travers des législations comme le Digital Services Act, cherche à établir un cadre. L'objectif est double :

1. **Responsabiliser les plateformes** face aux contenus qu'elles hébergent et promeuvent.
2. **Protéger les usagers** contre les dérives et la 'violence algorithmique'.

Cette approche est fondée sur des normes démocratiquement votées.

La vision américaine : défendre la liberté et les géants de la tech

L'administration américaine interprète chaque nouvelle règle comme un double péril :

1. Une menace pour la 'libre expression américaine', considérée comme un absolu.
2. Une attaque contre ses géants technologiques, piliers de son économie et de son influence.

Dans ce prisme, la lutte contre la désinformation est vue comme une "coercition extraterritoriale".



Deux continents, deux philosophies du numérique

L'approche européenne (Bruxelles, Paris, Berlin)



Souveraineté numérique, légitimité démocratique, protection des citoyens, responsabilité.

L'Internet est un espace public à encadrer.

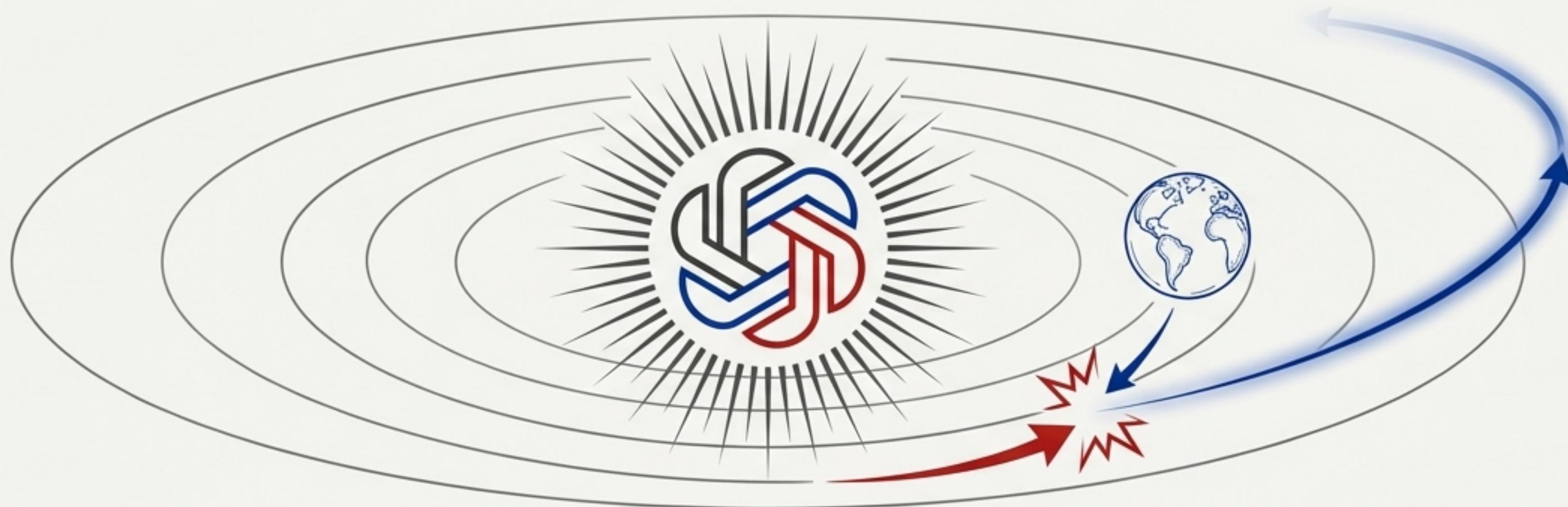
L'approche américaine (Washington)



Liberté d'expression, non-ingérence, intérêts économiques, suprématie des plateformes.

L'Internet est un marché libre de la parole.

Une “rupture copernicienne” dans la gouvernance d'internet



La sanction contre Ahmed n'est pas une simple gifle diplomatique, elle cristallise un changement fondamental.

Nous assistons à une rupture dans la conception même de la gouvernance du réseau mondial.

D'un côté, une tentative de régulation par la loi démocratique.

De l'autre, une “décapitation symbolique” de toute initiative jugée hostile aux intérêts des plateformes dominantes.

Le langage comme arme : quand le régulateur devient “censeur”

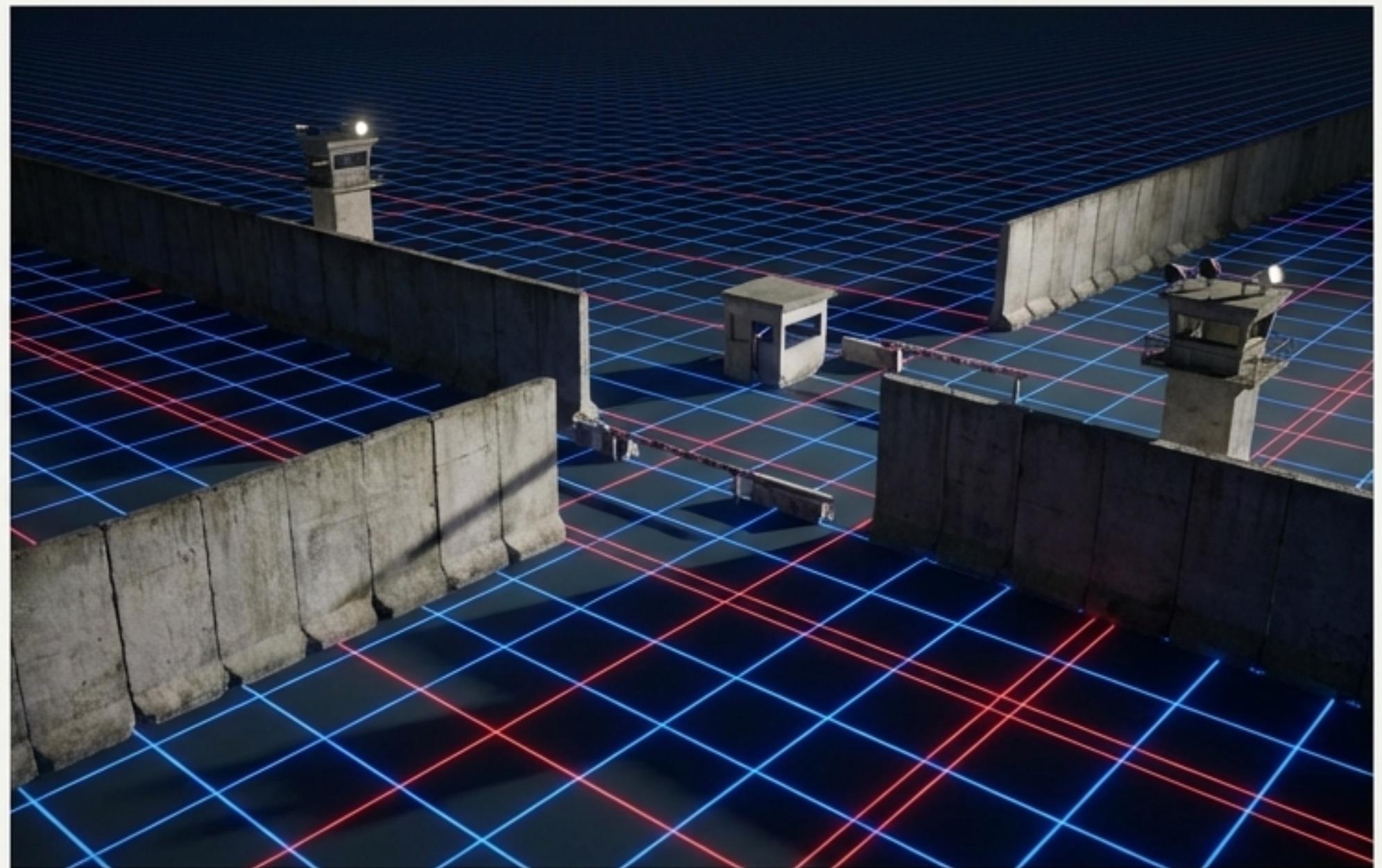
RÉONSEUR
, CENSEUR
ÉTOUFFEUR

Le débat sur la liberté d'expression est volontairement embrouillé par des épithètes juridico-politiques qui visent non pas à clarifier, mais à disqualifier l'interlocuteur.

L'internet n'est plus une utopie, c'est un espace de pouvoir

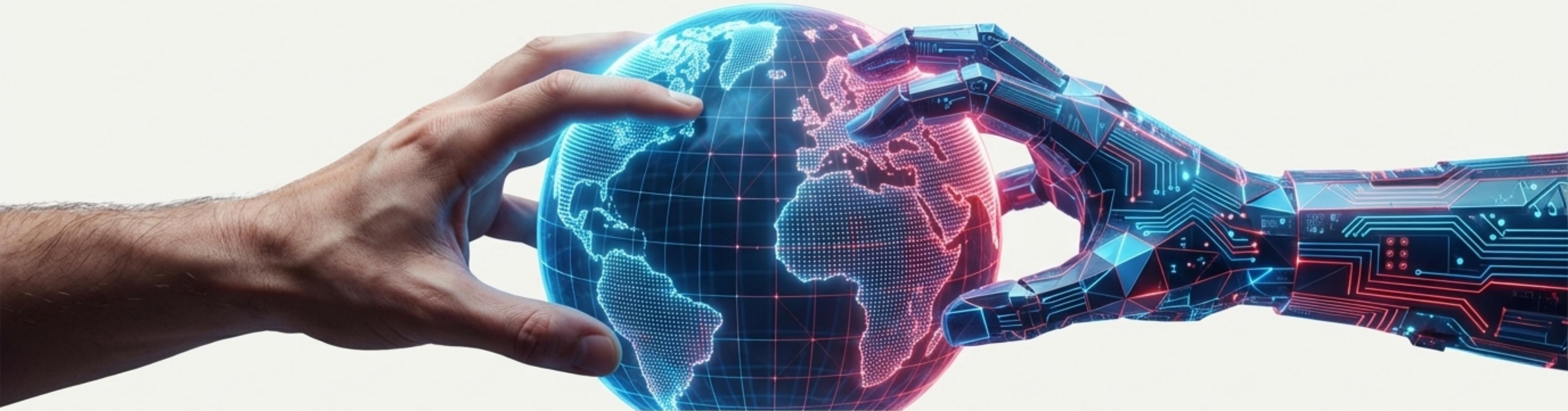
Cette querelle n'est pas une simple discussion de salon. Elle façonne activement les 'frontières de demain'.

L'internet n'est plus une zone de non-droit idyllique où tous les discours se valent. Il est devenu un territoire stratégique où se joue la capacité de **réguler**, **d'influencer** et, comme le montre le cas Ahmed, de **punir**.



La question essentielle qui est maintenant posée

Qui décide de ce qui compte dans
nos démocraties numériques ?



Les enjeux pour l'avenir de nos démocraties

Enjeux majeurs

- La définition d'une gouvernance mondiale pour internet.
- La préservation de la souveraineté démocratique face aux GAFAM et aux États.
- Le risque d'une fragmentation du réseau (splinternet).

Défis à relever

- Trouver un équilibre entre protection des citoyens et liberté d'expression.
- Établir des normes internationales sans qu'une seule vision ne domine.
- Résister à l'instrumentalisation politique des sanctions pour clore le débat.